

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU 6 MARS 2026 à 20h00

Séance n° 2/2026

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BAJARD Marie-Noelle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, BOURLIERE Claudine, AUGIER Romain, BACHELET Carole, GALEWICZ Anne

Excusés : AUNOS Daniel donne pouvoir à JENESTE Alain

Absent : CORRE Laurent

Secrétaire de séance : Carole FRISOT

Date de la convocation : 03/03/2026

ORDRE DU JOUR :

- **INTERCOMMUNALITÉ**
 - o Service ADS : bilan annuel

- **ECOLE, SPORT, LOISIRS**
 - o Feux d'artifice
 - o UNSS : compte rendu d'activité
 - o Centenaires de l'année

- **URBANISME**
 - o Etude aménagement de bourg : nouveaux scénarios
 - o DIA parcelles A1193, A1267, A836 et parcelles AB227, AB467, AB468

- **VOIRIE**
 - o Aliénation d'un chemin rural
 - o Travaux rue de Gathelière
 - o Vidéo protection : contrat de maintenance
 - o Dégradation panneau de signalisation Rue du commerce
 - o Terrain de foot : entretien de la pelouse

- **FINANCES**
 - o Mandatement en investissement avant le vote du budget

- **BATIMENT**
 - o Travaux divers en zinguerie
 - o Travaux divers

- **QUESTIONS DIVERSES**
 - o Organisation des élections municipales

Le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ

1. *Service ADS : bilan annuel*

Mme le maire donne lecture du bilan dressé par le service Autorisation des Droits du Sol pour 2025 :

La part fixe de rémunération du service est de 1.83/ hbt soit 1555.50€

La part variable s'établit selon l'instruction des actes suivants :

35 Certificats d'Urbanisme à 17€ soit 595 €

21 Déclarations Préalables de travaux à 60 € soit 1260 €

9 Permis de Construire à 85 € soit 765 €

2 Permis de Démolir à 68 € soit 136 €
Pour le montant total de 4311.50 €

ECOLE, SPORT, LOISIRS

2. *Feux d'artifice*

Mme Déplace énonce la proposition de l'artificier L'Étoile : 1662.50 € HT.
La date est fixée au samedi 11 juillet.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité

3. *UNSS : compte rendu d'activité*

Mme Déplace donne lecture du compte rendu de l'association qui compte 81 licenciés soit 30% de l'effectif du collège. 11 licenciés sont de la commune.

4. *Centenaires de l'année*

Mme Déplace annonce que 2 anciennes habitantes de la commune auront 100 ans cette année : Mme Maridet et Mme Dechavanne.

URBANISME

5. *Etude aménagement de bourg : nouveaux scénarios*

Mme le Maire expose les scénarios d'aménagement établis par le cabinet pour l'ancienne RN7.
Les prochaines étapes sont :

- Consultation de ceux qui sont concernés par les futurs aménagements
- Présentation publique avril/mai
- Consultation de l'ABF, du Département et de RA pour le bus

6. *DIA : parcelles A1193, A1267, A836 et parcelles AB227, AB467, AB468*

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour ces parcelles.

VOIRIE

7. *Aliénation d'un chemin rural*

Mme le Maire revient sur le projet d'aliénation présenté lors du précédent conseil municipal : aliénation d'une partie du chemin du petit Briau.
Le devis du géomètre est de 720€, celui du commissaire enquêteur, M. ROGER Vincent 48€/heure soit entre 600 et 800€.
Le futur acquéreur a été informé du montant approximatif de cette acquisition. Mme le Maire attend la demande écrite du futur acquéreur pour poursuivre les démarches.

D'autres demandes d'acquisition de chemins ruraux ont été formulées ces derniers jours notamment, Mme Catheland au lieu-dit chez Poulet.

8. *Travaux rue de Gathelière*

Les travaux sont bien avancés. Les branchements se feront semaine prochaine. M. Jeneste expose que le chemin est très abimé par les travaux. Une réfection de la voirie serait à envisager par les communes de St Pierre et St Martin.

9. *Vidéo protection : contrat de maintenance*

Délibération 2/2026-1 : contrat de maintenance vidéo protection

Mme le Maire détaille le contrat de maintenance. Celui-ci comprend les prestations de vérifications et d'entretien périodique et/ou réparations des équipements. La maintenance préventive sera réalisée 1 fois par an sur les 19 caméras des 9 sites : maintenance sur les caméras, sur les armoires électriques et sur le serveur. La maintenance curative n'est pas prise en charge.

Montant annuel 1550 € HT = 1860 € TTC

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition pour le montant de 1550 € HT.

10. Dégradation panneau de signalisation Rue du Commerce

Mme le Maire explique qu'un camion dans sa manœuvre a endommagé le panneau de signalisation à l'angle de l'ancienne RN7 et de la rue du commerce côté cimetièrre. Une plainte a été déposée et une déclaration à l'assurance faite. L'entreprise a été contactée.

11. Terrain de foot : entretien de pelouse

M. Jeneste donne lecture d'un devis de l'entreprise Treyve Paysages relatif aux travaux d'entretien du terrain de foot. Il s'agit de réaliser un décompactage, puis un regarnissage et enfin un sablage pour le montant total de 4275 € HT.

Ces travaux doivent être réalisés avant les chaleurs de l'été.

Le conseil accepte à l'unanimité.

FINANCES

12. Mandatement en investissement avant le vote du budget

Délibération 2/2026-2 : mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Mme Bajard rappelle que des devis ont été acceptés après l'enregistrement des Restes A Réaliser. Les travaux sont terminés, il convient donc de payer les factures correspondantes avant le vote du budget qui interviendra après l'installation des nouveaux élus.

- Opération 294 : travaux de rénovation de la salle des fêtes
 - Article 21318 : $5625.25 + 2846.39 = 8471.64$
- Opération 324 : aménagement de bourg
 - Article 202 : 7320 €
- Opération 263 : travaux bâtiments communaux
 - Article 21312 : 4036.01€

Le conseil accepte à l'unanimité

BATIMENT

13. Travaux divers en zinguerie

M. Dumas explique que la toiture de l'ancienne école est très abimée : une réfection totale est à prévoir.

M. Dumas détaille les devis de M. Tison :

- petit édifice Place Belle Campagne : réparation toiture : 341 € HT
- Zinguerie toiture ancienne mairie : 202.60 € HT

Le conseil accepte à l'unanimité la signature de ces devis.

14. Travaux divers

M. Dumas informe les élus que les travaux de clôture du terrain de boules sont terminés.

La réfection de l'appartement droit à l'étage de la maison Berthon est également terminée.

M. Dumas expose le devis de Dam Elec pour le remplacement des luminaires sous le cabinet médical : fourniture et pose : 106.05 €

QUESTIONS DIVERSES

15. Organisation des élections municipales

Mme le Maire rappelle les horaires de tenue du bureau de vote.

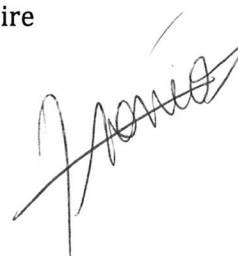
L'installation du nouveau conseil municipal est prévue le vendredi 20 mars à 20h

Séance levée à 21h10

Le Secrétaire de séance



Le Maire



Mis en ligne sur le site le :

24 MARS 2026